



DOSSIER DE PRESSE

PARC NATUREL RÉGIONAL DU LUBERON

18 avril 2024

Zoom sur les projets pour 2024

*Le Luberon, un territoire vivant et innovant,
à préserver et à partager !*

Parc naturel régional du Luberon

Contact presse : Solgne Louis

06 86 17 47 47 – solgne.louis@parcduluberon.fr

Maison du Parc

60 place Jean-Jaurès, 84400 Apt

www.parcduluberon.fr

Photos de ce dossier : PNRL, sauf mention contraire

Territoire remarquable reconnu
Réserve de biosphère et
Géoparc mondial Unesco



Le Parc naturel régional est membre des réseaux :



Il est soutenu par :



Depuis 1977, le syndicat mixte du Parc naturel régional du Luberon prend soin de son territoire et de ses habitants. Il met en œuvre une stratégie de développement territorial, de préservation des ressources et de valorisation des patrimoines dans des domaines variés : architecture, patrimoine bâti, occupation du sol, paysage, signalétique, gestion des milieux naturels, restauration et entretien des cours d'eau, éducation à l'environnement, économies d'énergie, déplacements doux, circuits courts agricoles, systèmes alimentaires territoriaux, écotourisme, sensibilisation à la transition écologique, etc.

Dans tous ces domaines, le Parc a aussi pour mission d'initier et d'expérimenter des procédures nouvelles qui peuvent être reprises par d'autres territoires. Il participe également à plusieurs réseaux qui lui permettent de valoriser ses réalisations et d'échanger aux niveaux national et international : réserves de biosphère Unesco, géoparc mondiaux Unesco, réserves naturelles, Natura 2000, réseaux des parcs naturels régionaux de France et de la région Sud notamment.

Grâce aux interventions du Parc depuis 47 ans aux côtés des communes, « Luberon » est aujourd'hui synonyme de qualité de la vie et de l'environnement.

Sommaire

Révision de la Charte du Parc #Luberon20403

Protéger les paysages, transmettre les patrimoines
et gérer durablement les ressources naturelles6

Développer et (a)ménager le territoire 15

Créer des synergies entre environnement de qualité
et développement économique 18

Mobiliser les publics pour réussir un développement durable 25

Le + Parc



Composée d'une cinquantaine d'agents, l'équipe du Parc du Luberon est pluridisciplinaire. Elle regroupe des techniciens spécialistes de tous les aspects de la vie d'un territoire : biodiversité, forêt, eaux et rivières, géologie, énergie, architecture, urbanisme, éducation, tourisme, agriculture, activités de nature, communication, information géographique, etc.

La singularité du parc naturel régional, c'est de faire travailler tous ces spécialistes ensemble, pour penser les projets de façon transversale et pouvoir mieux adapter leurs actions aux besoins du Luberon.



Fin 2019, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Parc naturel régional du Luberon ont engagé la révision de la Charte du Parc. Dans ce processus, c'est un nouveau projet de territoire qui est redéfini et proposé pour la période 2025-2040 ; un projet qui doit prendre en compte les évolutions environnementales, sociétales, économiques et leurs impacts sur les patrimoines naturels et culturels, sur les paysages et le cadre de vie.

Cette démarche se déroule en 3 phases :

1. réaliser un diagnostic de territoire et l'évaluation de la mise en œuvre de la Charte 2009-2024 ;
2. écrire un nouveau projet sur la base des enjeux définis collectivement pour les 15 prochaines années, qui est le document de référence pour garantir un territoire à la fois préservé et habité ;
3. faire adhérer les collectivités à ce nouveau projet de développement durable du territoire.

Le processus de renouvellement du label « parc naturel régional » implique les collectivités (Région, communes, intercommunalités, Départements), les acteurs locaux, les habitants et des scientifiques.

Grâce aux études réalisées, aux contributions recueillies, aux perspectives envisagées pour l'avenir et aux nombreux échanges, une ambition commune et 6 défis ont été définis.

L'ambition

Grâce à la Charte du Parc, nous souhaitons anticiper les évolutions environnementales, sociétales et climatiques afin de les atténuer et/ou de s'y adapter, en mettant en place des solutions pour parvenir à laisser à nos enfants des patrimoines, des ressources et des outils leur permettant à leur tour de transmettre un territoire préservé, habité et dynamique.

À travers ses missions, l'ambition du Parc du Luberon pour les années à venir est de mettre en œuvre les actions favorables à la bonne santé du territoire et au bien-être de ses habitants.

Les 6 défis

Pour répondre à cette ambition générale, plusieurs défis devront être relevés collectivement.

- Défi 1 : Fédérer les femmes et les hommes pour faire territoire.
- Défi 2 : Organiser le territoire pour faire de nos singularités un atout.
- Défi 3 : Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant.
- Défi 4 : Promouvoir un développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux.
- Défi 5 : Généraliser des modes de vie résilients, sources de bien être pour respirer mieux.
- Défi 6 : Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire.

La Charte du Parc est un document à la fois stratégique et opérationnel, qui permettra de mieux orienter les décisions prises selon ces 6 défis et les actions pour 2025-2040.



L'année 2024 sera consacrée à :

- **l'enquête publique**, pour recueillir les avis des habitants et des acteurs locaux. Elle se déroulera du 2 au 31 mai (voir ci-dessous) ;
- **le 3^e et dernier vote du comité syndical du Parc** sur le projet de Charte, en septembre 2024.

L'enquête publique

Une enquête publique est ouverte sur le territoire des 100 communes du périmètre d'étude du Parc naturel régional du Luberon, du jeudi 2 mai à 9h au vendredi 31 mai 2024 à 17h30.

Cette enquête porte sur le nouveau projet de Charte, en vue du renouvellement du label Parc naturel régional du Luberon pour la période 2025-2040.

Elle permet au public d'être informé, d'échanger avec les commissaires enquêteurs et de déposer ses observations et propositions.

Pour donner mon avis sur le projet de Charte du Parc du 2 au 31 mai 2024

- > **Je me rends à la Maison du Parc ou dans l'une des 18 mairies** qui disposent d'un dossier papier et d'un registre où je peux consigner mes observations et propositions par écrit.
- > **Je participe à l'une des 20 permanences**, pour échanger avec le commissaire enquêteur et déposer mes observations et propositions.
- > **Je vais sur le registre en ligne** disponible 24h/24 : www.registre-numerique.fr/revision-charte-luberon
- > **J'envoie un mail** à revision-charte-luberon@mail.registre-numerique.fr
- > **J'envoie un courrier postal** à : Monsieur le Président de la commission d'enquête publique – Parc naturel régional du Luberon – Maison du Parc, 60 place Jean Jaurès – 84400 Apt

Les permanences de l'enquête publique

Les permanences se tiennent dans les mairies des communes ci-dessous (sauf pour Apt et Cavailon).

APT / Maison du Parc
Ouverture de l'enquête publique
Le 2 mai de 9h à 12h

BANON
Mardi 7 mai de 14h à 17h

CABRIÈRES-D'AIGUES
Mardi 14 mai de 9h à 12h

CABRIÈRES-D'AVIGNON
Mercredi 15 mai de 14h à 17h

CADENET
Samedi 18 mai de 9h à 12h

CAVAILLON / Salle Vidau
Passage Vidau
Vendredi 17 mai de 14h à 17h

CÉRESTE-EN-LUBERON
Mardi 21 mai de 14h à 17h

FORCALQUIER
Mardi 22 mai de 14h à 17h

GOULT
Samedi 25 mai de 9h à 12h

LA BRILLANNE
Mercredi 29 mai de 14h à 17h

LA TOUR-D'AIGUES
Mardi 28 mai de 14h à 17h

LOURMARIN
Jeudi 30 mai de 9h à 12h

MANOSQUE
Lundi 13 mai de 14h à 17h

MÉRINDOL
Mercredi 15 mai de 9h à 12h

OPPÈDE
Lundi 13 mai de 9h à 12h

PERTUIS
Mardi 21 mai de 14h à 17h

SAINT-ÉTIENNE-LES-ORGUES
Lundi 27 mai de 14h à 17h

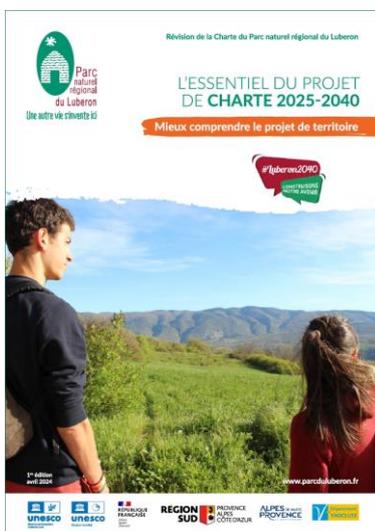
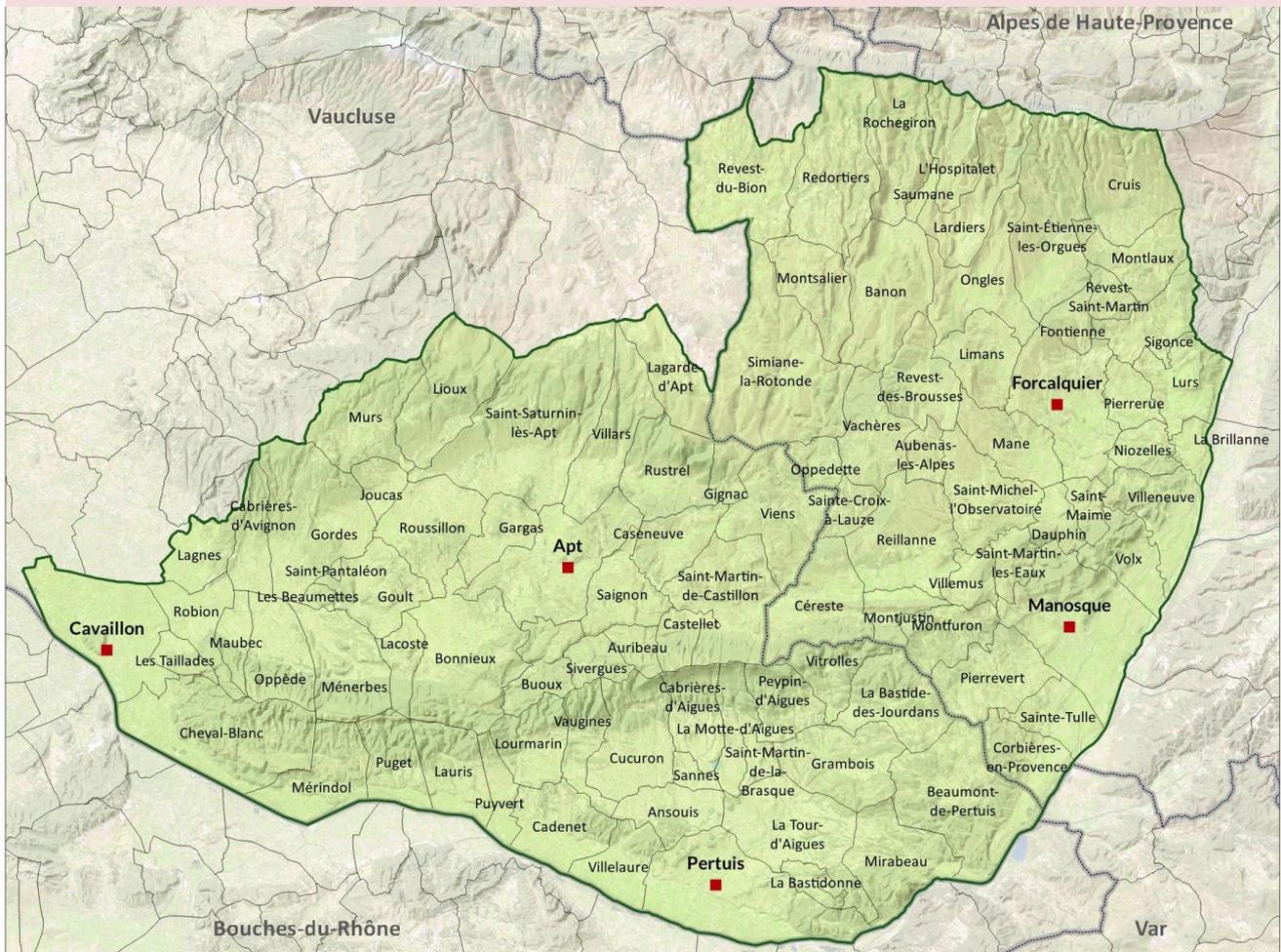
SAINT-SATURNIN-LÈS-APT
Jeudi 23 mai de 14h à 17h

SIMIANE-LA-ROTONDE
Vendredi 17 mai de 14h à 17h

APT / Maison du Parc
Clôture de l'enquête publique
Le 31 mai de 9h à 12h

Périmètre d'étude

Dans le cadre de la révision de sa Charte pour 2025-2040, le Parc du Luberon propose aux 100 communes du Luberon et du versant sud de la montagne de Lure d'adhérer au nouveau projet de territoire.



L'ESSENTIEL DU PROJET DE CHARTE

Pour mieux comprendre le projet de territoire, le Parc naturel régional du Luberon a réalisé une synthèse.

Ce document apporte des réponses aux questions : "Qu'est-ce que la Charte du Parc ? Pourquoi est-elle révisée ? Qu'est-ce que ça change pour chacun ?" et d'autres informations utiles sur le processus de révision de la Charte et son importance pour le territoire.

[À télécharger ici](#)

Protéger les paysages, transmettre les patrimoines et gérer durablement les ressources naturelles

Objectif : conforter l'action du Parc du Luberon sur la connaissance, la gestion et la valorisation des ressources et des patrimoines naturels et culturels

Le Parc naturel régional du Luberon a pour mission de protéger et gérer le patrimoine naturel, culturel et paysager de son territoire. Il s'attache à maintenir la diversité biologique remarquable de ses milieux ; à préserver et valoriser ses ressources naturelles, son patrimoine géologique, ses paysages ; à mettre en valeur et dynamiser son patrimoine culturel.

Zoom sur quelques actions menées en 2024...

NATURA 2000

Des sites qui protègent les espèces et les habitats rares et fragiles

Du Luberon à la montagne de Lure, en passant par les ocres du pays d'Apt, les Monts de Vaucluse et la Durance, 10 sites Natura 2000 protègent les espèces et habitats rares et fragiles. Ce sont ainsi 55 000 ha parmi les milieux naturels les plus exceptionnels du territoire qui sont désignés par l'Union européenne au titre de ce réseau international.

Le Parc du Luberon accompagne cette politique de gestion de la nature grâce à une équipe d'animateurs dédiés pour 8 sites Natura 2000.



En 2024, sous l'égide des communes concernées et des comités de pilotage locaux, ces animateurs et animatrices poursuivront leur action sur la chaîne du Luberon (de Cavaillon à Volx), sur les Monts de Vaucluse, le Calavon-Coluon, les Ocres du pays d'Apt, le secteur de Vachères et sur la montagne de Lure, qui bénéficie dorénavant d'un animateur employé par le Parc.

Zoom sur les travaux menés en 2024

Site « Massif du Luberon »

- Une trentaine d'hectares de pelouses et de garrigues seront débroussaillés pour restaurer les parcours de pâturage et permettre leur entretien par les troupeaux ;
Une étude scientifique permettra d'améliorer la connaissance relative aux papillons.

Site « Monts de Vaucluse » et site « Massif du Luberon » : en forêt privée, des îlots d'arbres sénescents sont identifiés et protégés de toute exploitation forestière au titre d'un contrat Natura 2000 « bois sénescents », afin de préserver les espèces qui y sont inféodées et de consolider le réseau de vieilles forêts sur le territoire. Pourquoi ? Les arbres (et particulièrement les arbres sénescents) sont les supports d'un grand nombre d'espèces animales et végétales, grâce à leurs cavités, décollements d'écorce ou bois mort. Ceux-ci font office d'abris pour les chauves-souris, coléoptères et autres espèces remarquables.

Site « Monts de Vaucluse » et site « Vachères » : une étude scientifique permettra d'améliorer la connaissance relative aux chauves-souris forestières.

Site « Monts de Vaucluse » : l'aménagement d'une ferme à Gordes va permettre de conserver et de favoriser la présence d'une colonie de chauves-souris.

Les éleveurs engagés avec le Parc dans des mesures agri-environnementales (MAEC) en faveur du pastoralisme recevront en 2024 une formation dispensée par le Cerpam et le Parc Luberon. Les objectifs : conservation de la biodiversité et défense des forêts contre les incendies.

NATURA 2000 Directive Habitats et Directive Oiseaux 2024

Site
FR9301583 - Ocre de Roussillon et de Gignac - Marnes de Perreal
Statut
ZSC
Documents d'objectifs
Réalisé
Président de COPIL
Jean-Pierre EVEN, Adjoint au maire de Villars
Collectivité territoriale animatrice
PNR Luberon
Animateur
Mathieu BERSON

Site
FR9301582 - Rochers et combes des Monts de Vaucluse
Statut
ZSC
Documents d'objectifs
Réalisé
Président de COPIL
Gilles LANDRIEU, Conseiller municipal de Saint-Saturnin-les-Apt
Collectivité territoriale animatrice
PNR Luberon
Animateur
Sophie BOURLON

Site
FR9301537 - Montagne de Lure
Statut
ZSC
Documents d'objectifs
Réalisé
Président de COPIL
Emmanuel DIAKOVIC, Adjoint au maire de Saint-Étienne-les-Orgues
Collectivité territoriale animatrice
PNR Luberon
Animateur
Nans BAISET

Site
FR9301587 - Le Calavon et L'encreme
Statut
ZSC
Documents d'objectifs
Réalisé
Président de COPIL
Didier PERELLO, Maire de Gout
Collectivité territoriale animatrice
PNR Luberon
Animateur
Jérôme BRICHARD

Site
FR9302008 - Vachères
Statut
ZSC
Documents d'objectifs
Réalisé
Président de COPIL
Bernard CAVALLO, Adjoint au maire de Simiane-la-Rotonde
Collectivité territoriale animatrice
PNR Luberon
Animateur
Mathieu BERSON

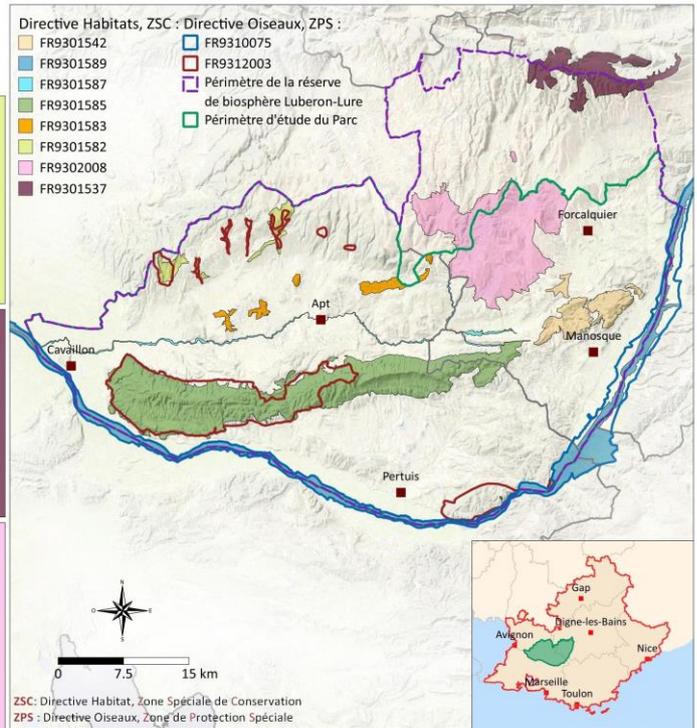
Site
FR9301585 - Massif du Luberon
Statut
ZSC
Documents d'objectifs
Réalisé
Président de COPIL
Amélie JEAN, Maire de Puget
Collectivité territoriale animatrice
PNR Luberon
Animateur
Sophie BOURLON

Site
FR9301542 - Adrets de Montjustin - les Craux - Rochers et crêtes de Volx
Statut
ZSC
Documents d'objectifs
Réalisé
Président de COPIL
Théo FONTAINE, Conseiller municipal de Volx
Collectivité territoriale animatrice
PNR Luberon
Animateur
Lilian CAR

Site
FR9301589 - La Durance
Statut
ZSC
Documents d'objectifs
Réalisé
Président de COPIL
Maire-Laurence ANZALONE, Adjointe au maire de Châteaurenard
Collectivité territoriale animatrice
SMAVD
Animateur
Coralie SYLVESTRE

Site
FR9310075 - Massif du Petit Luberon
Statut
ZPS
Documents d'objectifs
Réalisé
Président de COPIL
Amélie JEAN, Maire de Puget
Collectivité territoriale animatrice
PNR Luberon
Animateur
Julien BAUDAT-FRANCESCHI

Site
FR9312003 - La Durance
Statut
ZPS
Documents d'objectifs
Réalisé
Président de COPIL
Maire-Laurence ANZALONE, Adjointe au maire de Châteaurenard
Collectivité territoriale animatrice
SMAVD
Animateur
Coralie SYLVESTRE



Carte des sites Natura 2000 du Parc naturel régional du Luberon

L'animation des 8 sites Natura 2000 est financée par la Région et le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader).

+ d'infos sur www.parcduluberon.fr/sites-natura-2000

NATURA 2000

Suivi de l'état de conservation des milieux ouverts

Issues de pratiques pastorales multiséculaires, les pelouses et garrigues méditerranéennes ont vu leurs surfaces se réduire considérablement depuis le début du siècle dernier, au profit du développement de la forêt. Ces milieux ouverts forment des écosystèmes particuliers ; ils hébergent de nombreuses espèces floristiques et faunistiques devenues rares et vulnérables.

Dans le Luberon (comme dans les Alpes du sud et en Provence), le maintien des milieux ouverts est pris en compte aujourd'hui via des politiques de soutien à l'élevage et au pastoralisme ovin. Dans le même temps, ces milieux ouverts sont suivis d'un point de vue écologique : évolution des surfaces et biodiversité qu'ils accueillent.

Tous les 10 ans, les milieux ouverts font l'objet de protocoles de suivis floristiques dans certains sites Natura 2000, ce qui permet d'évaluer sur un temps long leur état de conservation et leur évolution. Les indicateurs permettent de mesurer la fermeture des milieux, le maintien de la diversité des espèces, ou encore le sous-pâturage ou le surpâturage.

En 2024, le Parc du Luberon effectuera les suivis floristiques décennaux des sites Natura 2000 « Massif du Luberon » (84) et « Luberon oriental » (04). Ces données seront notamment partagées avec la Dréal et versées sur la plateforme régionale Silene.



ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ ET DE LA GÉODIVERSITÉ COMMUNALES

Lancement des inventaires participatifs des ABC

Le Parc naturel régional du Luberon et 5 communes (Auribeau, Lauris, Puget, Viens et Volx) sont lauréats de l'appel à projets « Atlas de la biodiversité communale 2023 » de l'Office français de la biodiversité.

Un ABC est une démarche qui permet à une collectivité de connaître, préserver et valoriser son patrimoine naturel avec la participation des habitants et des acteurs locaux.

Les atouts du projet « ABC du Parc naturel régional du Luberon - Atlas de la biodiversité et de la géodiversité communales » :

- il intègre la géodiversité ;
- il permet de maîtriser et enrichir les données disponibles pour la forêt, la faune, la flore, les zones humides, les habitats et la géologie (actuellement, le système d'information territorial du Parc possède plus de 1 300 jeux de données) ;
- il rend des publics scolaires ou périscolaires acteurs du projet.

2024 est l'année phare pour les inventaires participatifs dans les 5 communes, avec des animations proposées aux habitants de mai à septembre, par le Parc, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO PACA), le Groupe Chiroptères de Provence, l'association Fils et soies et le Réseau des entomologistes de Vaucluse et des environs, avec le soutien de l'OFB et de la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon. L'objectif : collecter un maximum de données sur les oiseaux, les papillons, les chauves-souris, les araignées et la géodiversité. En parallèle, le grand public est invité à faire des observations sur la faune et la flore tout au long de l'année, grâce à des applications dédiées (par exemple <https://observation.pnrsud.fr>).



+ d'infos sur www.parcduluberon.fr/abc

CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Des jeunes en forêt avec la Garde régionale forestière du Luberon

En **2024**, grâce au soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Parc naturel régional du Luberon recrute 28 jeunes en emploi saisonnier en juillet et août, pour informer les touristes et les habitants sur le risque incendie dans les massifs forestiers.

Comme chaque année, ils seront déployés par binômes à l'entrée des sites naturels les plus fréquentés des massifs, et en



priorité sur les 3 sites dérogoires de la zone sud du département de Vaucluse : le Colorado provençal à Rustrel, la forêt des cèdres du Petit Luberon et le vallon de l'Aiguebrun à Buoux. Dans les Alpes de Haute-Provence, les jeunes seront présents dans les gorges d'Oppedette. Présents également sur des marchés locaux, les gardes régionaux forestiers informent les visiteurs et les habitants sur les bons gestes à adopter : consulter le niveau de risque avant de se rendre dans un massif, ne pas fumer en forêt ni allumer de barbecue, privilégier tel parcours, prendre de l'eau, se protéger du soleil.

Coût total : 198 206 €, financé à 80 % par la Région + 20 % par le Parc et la CCPAL.

Le plan de massif DFCI pour le Luberon oriental

Le risque incendie est une menace qui pèse de plus en plus sur les milieux naturels et les activités humaines. Le territoire Luberon Lure, déjà très sensible et vulnérable, sera de plus en plus menacé par le changement climatique.

En 2024, afin de mieux prendre en compte cet enjeu, le Parc souhaite réaliser un plan de massif de défense des forêts contre les incendies sur le massif des collines de Forcalquier (36 000 ha) et sur le massif du Luberon oriental (26 000 ha). Ce plan, qui s'inscrit dans la politique DFCI nationale, vise à définir des actions stratégiques pour une meilleure prise en compte du risque incendie à plus ou moins long terme, à travers notamment la gestion de la biomasse et des paysages (gestion forestière, maîtrise du foncier ou pastoralisme), l'équipement des massifs en pistes et citernes, et la sensibilisation des usagers de la forêt.

3 podasts MediterRE3

Le risque incendie, déjà marqué sur le territoire, tend à s'intensifier avec le changement climatique. Pour répondre à cette problématique grandissante, le Parc du Luberon s'est engagé dans le projet MediterRE3 (« REstaurer la RÉSilience des paysages méditerranéens pour RÉduire les émissions de gaz à effets de serre provenant des feux de forêt »).

Mené en coopération internationale entre le Parc du Luberon, une ONG du Monténégro et deux institutions grecques, le projet a permis de développer des outils pour réduire la vulnérabilité des paysages méditerranéens face aux incendies, et de partager des retours d'expérience.

En 2024, 3 podcasts réalisés pour le Parc, destinés à sensibiliser le public au risque incendie, seront mis en ligne sur les plateformes dédiées.

EAUX ET RIVIÈRES

Économisons l'eau et participation citoyenne

Depuis 2012, le Parc du Luberon mène un programme de sensibilisation à la préservation des ressources en eau : "Économisons l'eau, chaque goutte compte". Depuis 2022, il mène le projet « Eau et participation citoyenne » avec le soutien de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, afin de franchir une nouvelle étape dans la mobilisation citoyenne autour des économies d'eau.

L'objectif ? Construire, avec différents types de publics, des actions concrètes et participatives pour changer les perceptions et les pratiques du citoyen-habitant et rendre l'utilisateur acteur des enjeux de la ressource en eau.

En 2024, les structures relais locales continuent d'animer les publics cibles dont elles sont chargées, soit :



- l'Office de tourisme Pays d'Apt Luberon, pour la cible « professionnels du tourisme et visiteurs » dans le pays d'Apt : travail sur un questionnaire et des documents de sensibilisation
- le centre socio-culturel de La Cordelière, pour la cible « familles » dans le pays de Forcalquier : programme de sorties à venir de sensibilisation à la ressource en eau
- le pôle jeunesse de DLVAgglo, pour la cible « jeunes 15-25 ans », dans le bassin de vie manosquin : réalisation de micro-trottoirs
- le Syndicat de distribution d'eau potable et la commune de La Bastidonne, pour la cible « familles » dans le sud Luberon : réflexion autour de l'outil de télérelève
- l'ASA d'irrigation du Canal Saint-Julien, pour la cible « usagers urbains » dans le bassin de vie cavaillonnais : action en cours de définition.

À la fin 2024, le Parc et ses partenaires auront ainsi expérimenté des méthodes de sensibilisation et de mobilisation des publics qui, en fonction de leurs résultats, pourront être généralisées à destination des différents types de publics.

Étude sur l'impact des collisions routières sur les amphibiens à Oppède et mise en place d'un crapauduc temporaire

Le site du Plan, à Oppède, fait partie des zones humides du Calavon inscrites au réseau des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Département du Vaucluse. Il abrite 7 espèces d'amphibiens, dont le célèbre Crapaud à couteaux (ou Pélobate cultripède), qui est une espèce menacée, en danger d'extinction à l'échelle régionale.

Le site d'Oppède est traversé par une route départementale : la RD178. Celle-ci constitue un obstacle pour les amphibiens lors de leur phase de déplacement entre le milieu aquatique (où ils se reproduisent) et le milieu terrestre (où ils se nourrissent et hivernent).

Le Parc étudie les impacts de la RD178 sur les amphibiens du site et les possibilités d'améliorer son franchissement, en partenariat avec le Département de Vaucluse.

Un crapauduc temporaire est installé en bordure du chemin du Plan **de mars à novembre 2024**. Il s'agit d'installer des filets sur un tronçon d'environ 500 mètres de route pour recueillir les animaux puis les relâcher de l'autre côté de la route lorsqu'il pleut. Ce dispositif permet à la fois d'éviter les écrasements routiers durant la période de suivi, mais également d'étudier les axes de migration des amphibiens.

Il s'inscrit aussi dans la démarche actuelle du Département de Vaucluse de mieux prendre en compte les enjeux de biodiversité et de corridor écologique dans la gestion des infrastructures routières.

Avec le soutien de l'Agence de l'eau et du Département du Vaucluse. Prestataires : Fauna Studium et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO PACA).



Crapaud à couteaux (Photo N. Fuento)



Exemple de crapauduc temporaire (Photo N. Fuento)

FRÉQUENTATION DES MILIEUX NATURELS

Déploiement de Biodiv'sports : pour concilier la pratique des sports de nature et le respect de la biodiversité

La pratique des sports de nature est fortement présente dans le Luberon et en perpétuelle évolution (nouvelles pratiques, nouveaux publics...). La demande du public pour pratiquer de façon écoresponsable ses activités de nature est en forte augmentation alors qu'il existe peu d'outils.

Avec la LPO PACA, le Parc du Luberon participe **en 2024-2025**  au déploiement de Biodiv'Sports sur son territoire, avec :

- le développement d'une base de données en ligne intégrant les zones sensibles faisant l'objet d'une réglementation et les zones sensibles faisant l'objet de recommandations spécifiques au regard des pratiques sportives pour la faune, la flore, la géologie ;
- la présentation, par zones, d'espèces emblématiques et les bonnes pratiques à associer à la pratique des sports de nature (le geste juste), afin que chaque pratiquant puisse vivre sa passion tout en préservant au mieux la biodiversité qui l'entoure ;
- le partage de ces éléments avec le public, via les différentes applications mobiles (CamptoCamp, VisoRando, Geotrek, Whympr, IGN rando, Chemins des Parcs, etc.) utilisées par les pratiquants de sports de nature.

Il s'agit donc de concilier les usages, informer les pratiquants sur les fragilités de la biodiversité et assurer un lien de confiance entre les milieux naturalistes, les socio-professionnels, les milieux sportifs, les prescripteurs de l'offre touristique de sports de nature.

RÉSERVE NATURELLE GÉOLOGIQUE

La réserve naturelle nationale géologique du Luberon, dont le Parc du Luberon est gestionnaire, protège et valorise depuis 37 ans un patrimoine géologique exceptionnel.



Réserve Naturelle géologique
LUBERON

Projet de préservation et de mise en valeur du site à empreintes fossilisées de Saignon : remonter le temps il y a 33 millions d'années (Oligocène) !

Découvert à la fin des années 1970 dans une carrière de pierre, le site du Carlet à Saignon présente 1 millier d'empreintes de pas fossilisés de mammifères et d'oiseaux datant de 33 millions d'années (Oligocène), sur une surface de 600 m².

Ce site est protégé par la Réserve naturelle nationale géologique du Luberon et appartient au Parc naturel régional du Luberon.

À l'échelle de la planète, on connaît seulement une centaine de sites à empreintes fossiles de mammifères, et ceux datant de l'Oligocène sont extrêmement rares. L'intérêt scientifique exceptionnel du site au plan international en fait un site patrimonial majeur. C'est aussi un lieu de découverte et de compréhension de l'histoire géologique du Luberon offrant un potentiel touristique important.

La mise à jour de la dalle a favorisé sa vulnérabilité à l'érosion ainsi qu'aux malveillances, ce qui nécessite un aménagement pour assurer de manière pérenne sa protection physique et un accueil de qualité pour le public. Ce projet d'importance sur un site sensible, dont le coût dépasse les moyens financiers du Parc, a nécessité de rechercher des moyens extérieurs en plus des subventions publiques. Sachant que le Parc s'est par ailleurs inscrit dans une démarche vertueuse en matière de transition énergétique, il a été décidé de concilier l'aménagement qualitatif à faible impact et la production d'énergie renouvelable en créant une halle de protection photovoltaïque.



Le Parc du Luberon a sélectionné l'opérateur privé Soleil du Sud pour réaliser la halle photovoltaïque et a conservé la maîtrise d'ouvrage sur les aménagements au sol, sous la halle (clôture et platelage pour l'accueil du public) et aux abords (parking, voies d'accès, local technique...).

Les travaux de construction de la halle photovoltaïque et d'aménagement des abords seront effectués **en 2024**.

Coût des aménagements (hors création de la halle PV) : 600 500 €HT, financé à 96 %.

Plan futur d'aménagement de la dalle de Saignon



PAYSAGES

Site Internet « Observatoire photographique du paysage »

L'Observatoire photographique du paysage (OPP) est un outil d'observation et de compréhension des évolutions du territoire, basé sur des séries de clichés photographiques à partir de points de vue fixes et reconduits dans le temps.

Les Parcs naturels régionaux du Luberon, de Camargue, du Mont-

Ventoux, du Queyras et du Verdon ont créé un site portail interparc permettant au grand public de consulter leurs OPP : <https://paysages.pnrsud.fr/>



En 2024-2025, le Parc du Luberon va procéder à la reconduction complète des séries de photos de l'OPP et valoriser cet outil à travers une exposition itinérante.

Un extrait du site de l'OPP du Luberon :



Accompagnement de DLVAgglo dans le Plan de paysage et Transition énergétique (PPTÉ)

La Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon (DLVAgglo) est lauréate de l'appel à projets DREAL/Ademe pour la réalisation d'un plan de paysage à volet énergétique, qui lui a permis de lancer une démarche participative et de rassembler les divers acteurs et parties prenantes. L'objectif : concilier la préservation du cadre de vie et du paysage (vecteurs de l'attractivité touristique de la DLVA) avec son ambition de production d'énergie solaire photovoltaïque.

DLVAgglo se fait accompagner en assistance à maîtrise d'ouvrage par les Parcs naturels régionaux du Luberon et du Verdon, qui apportent leurs compétences et expertise dans le domaine du paysage, de la biodiversité et de l'aménagement du territoire.

En 2024, le Parc du Luberon poursuit l'accompagnement de DLVAgglo dans sa démarche de recherche d'un équilibre entre production d'énergie renouvelable et préservation du paysage (suivi des actions du PPTÉ DLVA), et souhaite inciter d'autres collectivités à porter une démarche de transition énergétique raisonnée, en s'appuyant notamment sur l'outil Plan de paysage Transition énergétique, et en lien avec le projet de révision de la doctrine photovoltaïque du Parc (voir ci-après).



PATRIMOINE BÂTI ET ARCHITECTURAL

Accompagnement des projets communaux

La conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti est une mission fondamentale du Parc du Luberon sur son territoire. Le Parc accompagne les communes dans leurs projets architecturaux en qualité de maître d'œuvre, en particulier à :

- Cadenet : mise en sécurité et valorisation du site du château, réaménagement global du site du château.
- Lacoste : restauration de la porte et des portails des remparts
- Saignon : mise en sécurité et valorisation du Rocher de Saignon
- Villelaure : restauration intérieure du Château et aménagement du parc
- Aubenas-les-Alpes : restauration de l'église Notre-Dame de l'Assomption de la Vierge
- Limans : diagnostic pour la restauration de l'église Saint-Georges
- Lurs : restauration de l'église Notre-Dame
- Saint-Maime : restauration de la chapelle Sainte-Agathe

Château de l'environnement à Buoux : développement d'un équipement de rayonnement régional en vue de l'ouverture au grand public

Propriété du Parc naturel régional du Luberon, le Château de Buoux, classé au titre des Monuments historiques, s'étend sur plus de 51 ha. Haut lieu de l'histoire de la Provence et situé dans cet écrin de nature qu'est le massif du Luberon, le Château de l'environnement est un équipement public dont la vocation est d'accueillir différentes activités liées à la préservation et à la transmission des patrimoines naturels et culturels, notamment auprès du public scolaire.

Afin de conforter ces missions d'intérêt général et d'en faire profiter un plus grand nombre, le Parc naturel régional du Luberon souhaite ouvrir le site à de nouveaux publics et à de nouvelles activités.

Il projette ainsi l'ouverture d'un centre d'interprétation des patrimoines avec une forte dimension immersive, pour faire du Château de Buoux une destination culturelle et touristique incontournable à l'échelle régionale, ainsi qu'un lieu créateur de lien social pour les habitants du pays d'Apt et du Luberon.

2024 verra la reprise des travaux pour finir l'Aile XVIII^e.

Développer et (a)ménager le territoire

Objectifs :

Conforter la qualité de l'aménagement durable du territoire

Renforcer et dynamiser la transition énergétique auprès de tous les acteurs

Partie intégrante des politiques nationales et régionales d'aménagement du territoire, le Parc naturel régional du Luberon contribue à définir et orienter les projets d'aménagement menés sur son territoire dans le respect de l'environnement, à améliorer le cadre et la qualité de vie.

Le Parc est l'outil d'un aménagement fin de son territoire vivant, où la présence humaine est visible et souhaitée. Notamment, il conseille les communes pour la gestion de l'espace et la maîtrise de l'urbanisme, et les particuliers pour l'insertion du bâti dans le paysage. Il incite à la gestion économe d'énergie. Il contribue au maintien des services publics locaux.

Zoom sur quelques actions menées en 2024...

ARCHITECTURE ET ÉNERGIE

Conseil architectural et rénovation énergétique de l'habitat

Dans chaque commune, l'architecte-conseiller apporte un conseil architectural gratuit aux habitants qui ont un projet de rénovation ou de construction. Depuis 2017, le Parc du Luberon a renforcé ce conseil en architecture avec un service d'accompagnement à la rénovation énergétique de l'habitat, en partenariat avec les intercommunalités et les Départements. Ce service public gratuit aide les particuliers à améliorer la performance énergétique de leur logement, tout en préservant le patrimoine architectural emblématique du Luberon.

En 2024, le Parc du Luberon continue de mettre en œuvre son SARE (service d'accompagnement à la rénovation énergétique) sous la marque nationale Réseau France Rénov.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Révision de la doctrine photovoltaïque

Identification des zones d'accélération des énergies renouvelables

Les énergies renouvelables produisent peu de déchets, permettent de limiter les émissions de gaz à effet de serre et favorisent la création d'emplois locaux. Elles constituent une opportunité de mise en place de filières locales permettant de valoriser des ressources gratuites et abondantes comme le soleil ou le vent, ou difficiles à valoriser par ailleurs, comme le bois. Elles permettent aussi une production décentralisée dans de petites unités.

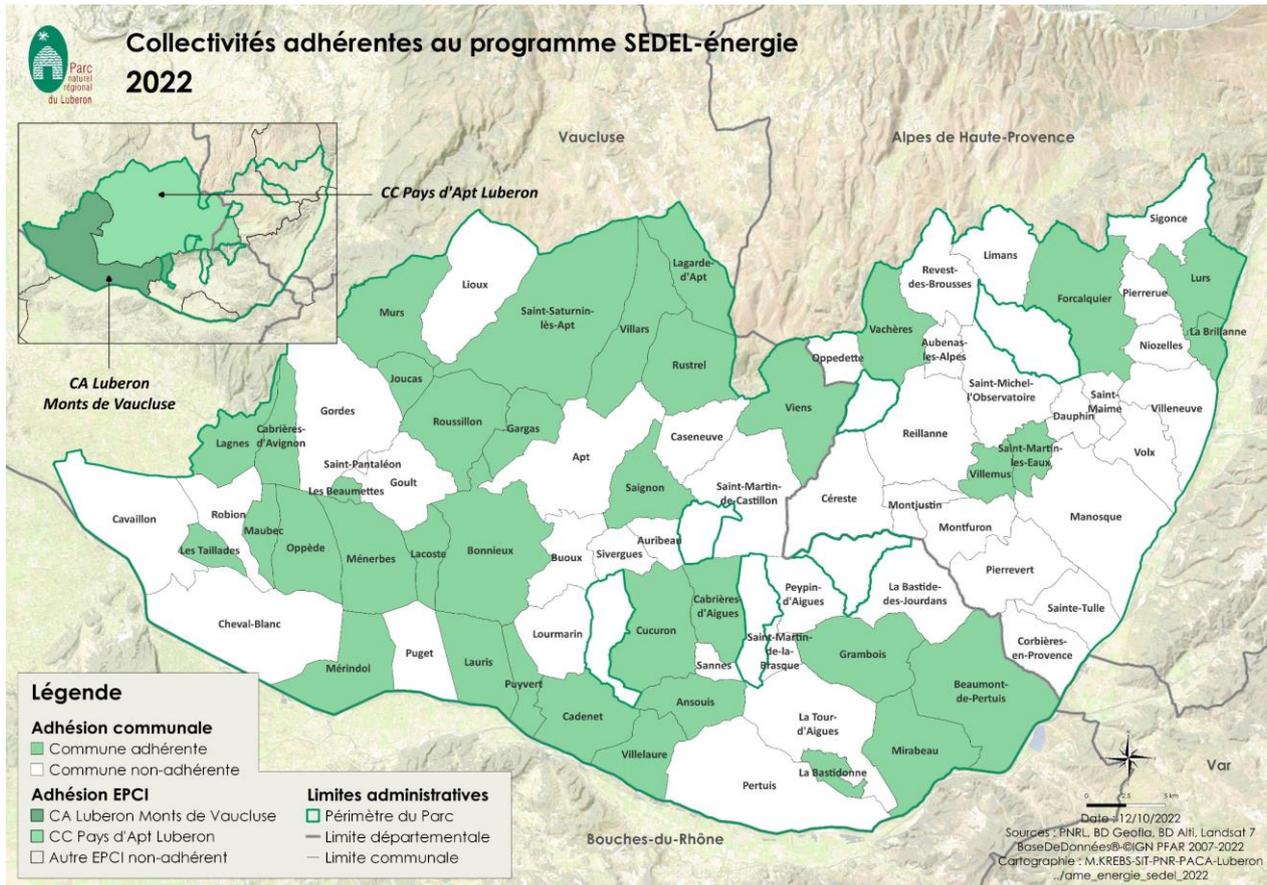
Le Parc du Luberon vient de recruter son chargé de mission Transition énergétique, avec le soutien du Fonds vert. Il s'attèlera **dès 2024** au développement du solaire photovoltaïque sur le territoire en animant :

- la refonte de la doctrine photovoltaïque du Parc en concertation avec les acteurs locaux (doctrine créée en 2007, révisée en 2019 puis en 2024)
- l'identification des zones d'accélération des énergies renouvelables avec les collectivités locales.

SEDEL énergie et eau (Services énergétiques durables en Luberon)

Depuis 2009, le Parc naturel régional du Luberon met à la disposition des communes et intercommunalités adhérentes à SEDEL (Services énergétiques durables en Luberon) des énergéticiens spécialisés dans l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments et de l'éclairage public. En 2021, le programme SEDEL a évolué avec le nouveau service SEDEL-eau (en plus du SEDEL-énergie), dont l'objet est de mettre en place toute action d'économies d'eau dans les infrastructures et le patrimoine publics.

En 2024, les 4 conseillers en énergie-eau partagés continuent d'accompagner les 37 communes et les 2 communautés de communes adhérentes dans l'optimisation de leurs consommations.



CADRE DE VIE

Zéro déchet plastique en Luberon : nettoyage des abords du Calavon-Coulon

Les déchets plastiques constituent une menace majeure pour les milieux naturels à court et moyens termes. Le Parc du Luberon est lauréat de l'appel à projets régional « Ensemble pour une nature zéro déchet plastique ».

En mars-avril 2024, le Parc du Luberon a organisé une grande opération d'enlèvement d'anciens plastiques agricoles présents sur les berges de la rivière Calavon-Coulon à Goult, avec le soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'organisme Adivalor ; soit 75 tonnes de plastiques agricoles enlevés du milieu naturel et traités dans un centre adapté.

Coût de l'opération : 44 000 € TTC.

Une nouvelle action de nettoyage participatif, identique à celle menée en 2023, aura lieu **vendredi 24 mai 2024** avec la société RTE et des citoyens.



CHARTRE SIGNALÉTIQUE

Règlements locaux de publicité

En 2024, le Parc du Luberon continue d'accompagner des communes de son territoire dans la révision ou la création de leur règlement local de publicité : Cadenet, Céreste, Cucuron, Grambois, La Bastidonne, La tour-d'Aigues, Mirabeau, Peypin-d'Aigues et Villelaure.

Ces communes vont intégrer dans leur nouveau RLP les préconisations de la chartre signalétique du Parc, afin de concilier au mieux, la visibilité des activités économiques et la préservation des paysages et du cadre de vie local.

MOBILITÉ DOUCE

Luberon Labo Vélo : ça roule toujours !

Avec le programme Luberon Labo Vélo, le Parc du Luberon et les collectivités partenaires veulent développer l'usage du vélo pour des pratiques de tous les jours : aller au travail, aller à l'école, faire ses courses, etc.



En 2024, le Parc du Luberon poursuit l'animation du projet auprès des collectivités et du grand public. Le territoire est notamment inscrit pour le challenge « Mai à vélo ».

En savoir + sur https://youtu.be/_ycy-c3CKaI

CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nouveau ! Parution du guide pour les élus « Adaptions notre territoire au changement climatique : vos attentes, nos solutions ! »

En 2024, le Parc du Luberon va proposer aux élus un nouveau guide qui recense les différentes façons d'accompagner leurs collectivités dans la mise en place de solutions d'adaptation ou d'anticipation du changement climatique. 5 thématiques seront à l'honneur : l'aménagement durable du territoire, les économies énergies, la préservation des espaces naturels et forestiers, les espaces agricoles, ainsi que la sensibilisation, l'information et la communication.

Créer des synergies entre environnement de qualité et développement économique

Objectifs :

S'engager dans la transition agricole et alimentaire

Promouvoir l'écotourisme

Dans le Parc du Luberon, l'environnement est devenu un enjeu social et économique majeur, un facteur de croissance et d'attractivité.

Sur cet espace bénéficiant d'une grande notoriété, le Parc intervient dans des secteurs essentiels à la vie du territoire : l'agriculture, le tourisme.

Zoom sur quelques actions menées en 2024...

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

L'alimentation méditerranéenne au cœur des transitions agroécologiques

Depuis 2017, le Parc naturel régional du Luberon est porteur d'un Projet alimentaire territorial (PAT) articulé autour de 6 axes :

- préserver les terres agricoles et installer des agriculteurs ;
- structurer des filières agroécologiques de grande qualité ;
- développer les circuits courts et de proximité ;
- agir pour une restauration collective locale, bio si possible ;
- communiquer et former à l'alimentation durable ;
- donner du goût à l'identité et à l'attractivité du territoire.

Il est également lauréat du Programme national pour l'alimentation (PNA) avec un fil rouge : l'alimentation méditerranéenne.



En 2024, l'animation du PAT se poursuit en lien avec les partenaires pour la transition agricole et alimentaire, et notamment :

- accompagnement de 2 établissements pour faire évoluer les menus (tendre vers une alimentation méditerranéenne de qualité) et proposition de formations (liens avec les productions locales, diversification des protéines, lutte contre le gaspillage alimentaire) : le GIP de restauration du pays d'Apt et le lycée Les Iscles à Manosque
- formations pour les élus sur le thème « Résilience et sécurité alimentaire » à Apt le 16 avril, avec Stéphane Linou, spécialiste de la sécurité alimentaire, et conférences grand public sur ce thème le 16 avril à Apt et le 19 avril à Manosque
- création de ressources éducatives sur le régime méditerranéen à destination du public enseignant. Ce travail est mené avec Denis Lairon (professeur émérite à l'INSERM, chercheur nutritionniste, membre du Conseil scientifique du Parc), pour vulgariser, valoriser les études et recherches sur le sujet.

MESURES AGRO-ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES

Déploiement des PSE

Les paiements pour services environnementaux (PSE) sont des dispositifs nationaux mis en place par les agences de l'eau, dont l'objectif est de rémunérer les agriculteurs pour leurs actions contribuant à restaurer ou maintenir des écosystèmes naturels (préservation de la qualité de l'eau, stockage de carbone, protection du paysage et de la biodiversité). Ces dispositifs économiques visent à améliorer les pratiques agricoles (réduction des herbicides et fertilisation minérale, économies d'eau, pratique des rotations et enherbement), afin que les producteurs augmentent leurs performances environnementales. L'action des PSE se situe principalement sur ou à proximité des zones de captage.

Le Parc du Luberon assure l'animation des PSE sur son territoire, en lien avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et avec les acteurs agricoles (Chambre d'agriculture 04, Agribio 04, CRIEPPAM, Conservatoire botanique national alpin).

Les 12 agriculteurs partenaires sont situés dans le site Natura 2000 « Vachères » : Banon, Lardier, Montsalier, Montlaux, Oppedette, Simiane la Rotonde, Revest-du-Bion, Redortiers, Saint-Michel-l'Observatoire. La superficie couverte par les PSE est de 913 ha. L'engagement des agriculteurs est de 5 ans (2021-2025).

En 2024, l'audit des agriculteurs se poursuit. Une quatrième campagne de formation sera proposée en décembre pour les aider à améliorer leurs résultats.



PASTORALISME

Adhésion à l'association des communes pastorales de France

Depuis plus de 40 ans, le Parc du Luberon est engagé avec les éleveurs dans une politique pastorale volontariste concertée, en partenariat avec le Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes-Méditerranée (CERPAM) et les acteurs forestiers ou les collectivités, et via son implication dans la politique européenne Natura 2000. Équipements pastoraux, bergerie communale, travaux d'ouverture des milieux, mesures agri-environnementales en faveur de la biodiversité et de la défense des forêts contre l'incendie (DFCI), sont autant d'actions concrètes réalisées pour soutenir l'activité des éleveurs et des bergers du territoire.

Afin de marquer son soutien au pastoralisme avec l'ensemble du réseau d'acteurs du niveau régional et national, le Parc du Luberon adhère en 2024 à l'Association des communes pastorales.

La signature officielle de la charte des communes pastorales aura lieu dimanche 2 juin 2024 à La Thomassine à Manosque, lors de l'événement Rendez-vous aux jardins.

Étude sur la coexistence du Loup gris et de l'élevage : protection intégrée des troupeaux dans le Luberon oriental

Depuis une vingtaine d'années, le Loup gris se réimplante progressivement dans le territoire. L'action du Parc du Luberon vise à atténuer les diverses tensions associées à la présence du Loup, dans le cadre d'intervention défini par l'État dans le plan Loup.

Le travail du Parc est développé selon deux axes : amélioration des connaissances sur les loups et médiation pastorale.

> L'amélioration des connaissances consiste à :

- participer au suivi de l'Office Français de la Biodiversité (OFB) pour l'évaluation de la population de Loup gris au niveau national ;

- déployer des pièges-photo sur des zones pastorales à la demande des éleveurs, pour mieux cerner la distribution locale des loups ;
- réaliser un test expérimental de suivi localisé des loups en soutien à la protection des troupeaux, ce à une échelle multi-exploitations (projet en cours de montage avec des éleveurs volontaires).

> La médiation pastorale consiste à sensibiliser les acteurs locaux du tourisme et le grand public, au pastoralisme et à la présence de chiens de protection. Il s'agit d'informer sur les métiers d'éleveur et de berger et sur les spécificités des chiens de protection, devenus indispensables dans les zones à loups.

Le Parc du Luberon diffuse des outils de communication dédiés (poster, livret, vidéo). Il propose des formations pour les acteurs du tourisme (accompagnateurs, hébergeurs, offices du tourisme).

Il anime régulièrement des projections de films et des conférences sur le loup et le pastoralisme. Une conférence sera notamment proposée **mi-octobre 2024** à la Maison du Parc à Apt avec l'universitaire italien Riccardo Rao, auteur du livre *Le Temps des loups* (traduit en français et édité aux Éditions Universitaires d'Avignon), en partenariat avec l'Université d'Avignon.



BIODIVERSITÉ DOMESTIQUE

La Thomassine – Vergers et jardins conservatoires

Cette maison de la biodiversité domestique, avec ses vergers conservatoires, est un lieu de découverte de la biodiversité domestique fruitière, de Provence et des Alpes du sud.

L'accueil des scolaires

Un agent du Parc est dédié à l'accueil pédagogique des classes et des centres de loisirs du territoire.

Les activités pédagogiques peuvent également être animées par l'association AM'API04 (apiculture) et le CPIE (éducation à l'environnement).

En 2023, 641 enfants ont été accueillis à la Thomassine.



L'accueil du grand public lors de journées événementielles

Afin de sensibiliser tous les publics à la sauvegarde et à la conservation de ce patrimoine génétique exceptionnel qu'est la biodiversité cultivée, des temps forts sont régulièrement organisés à La Thomassine, et notamment :

- 16 mai : spectacle « Entre serre et jardin », Les Échappées du Théâtre Durance
- 2 juin : Rendez-vous aux jardins
- 21 juillet : Journée du miel
- 22 septembre : Journée de la figue
- 13 octobre : Journée de la pomme
- 1^{er} décembre : Journée des fruits et saveurs.



Réseaux des vergers villageois et des vergers paysans

La Thomassine essaime son patrimoine génétique fruitier sur le territoire du Parc sous forme de mini-vergers collections : les vergers villageois en partenariat avec des communes, et les vergers paysans » en lien avec des agriculteurs. Ces 30 vergers prolongent le travail de sauvegarde, de conservation et de sensibilisation mené à La Thomassine.

Le 12 octobre 2024, le verger villageois de Reillanne accueillera les deux réseaux pour une « Fête des vergers ».

TOURISME DURABLE

Marque « Valeurs Parc naturel régional »

En 2024, la dynamique autour du réseau des marqués Valeurs Parc Luberon va se poursuivre avec l'intégration de nouveaux établissements touristiques, soit 46 bénéficiaires de la marque.

Une rencontre du réseau des marqués Valeurs Parc et du réseau des Géopartenaires a eu lieu le 19 mars 2024 à la Maison du Parc, l'occasion pour les socio-professionnels de perfectionner leurs connaissances du Parc, de se rencontrer et d'échanger sur leurs bonnes pratiques durables.



→ Choisir un prestataire marqué Valeurs Parc naturel régional, c'est partir à la rencontre d'un professionnel qui contribue au développement durable de son territoire pour permettre de découvrir ce qu'il offre de meilleur !

Voir tous les partenaires marqués Valeurs Parc Luberon [en cliquant ici](#)

Espace valléen Luberon-Lure : une stratégie d'écotourisme pour 2021-2027

Depuis 2015, le Parc du Luberon est porteur d'un programme Espace valléen, grâce auquel il met en œuvre une stratégie pluriannuelle de développement intégré et de diversification touristique. Les objectifs : diversifier les activités touristiques par la valorisation des patrimoines naturels et culturels, promouvoir une destination écotouristique Luberon, générer des retombées

économiques locales grâce à un tourisme attentif à son impact, un tourisme de découverte douce du territoire.

Porté par le Parc en partenariat avec les intercommunalités du territoire, les offices de tourisme intercommunaux et des socio-professionnels, l'Espace valléen Luberon-Lure 2021-2027 se déploie autour de 3 axes :

- axe 1 : engager le territoire vers l'adaptation au changement climatique et la transition écologique, gérer des flux touristiques soutenables et bien répartis sur le territoire et dans le temps, améliorer l'offre de service pour les habitants et les visiteurs ;
- axe 2 : conforter les spécificités et la diversité de l'offre touristique des bassins de vie, via la montée en gamme de l'offre écotourisme, la poursuite de la structuration des filières (APN, vélo, produits du terroir, œnotourisme, géotourisme, patrimoine culturel...) et les aménagements et équipements structurants en faveur des populations ;
- axe 3 : développer la « destination Luberon » pour rassembler les forces des bassins de vie touristiques autour des 2 axes précédents.

Depuis 2021, 15 opérations ont été engagées pour un montant de subventions perçues de 925 504 €. Ces opérations concernent majoritairement des projets en investissement : aménagement et équipement de sites, structuration d'itinéraires de découverte, structuration de parcours d'interprétation en faveur de la découverte des patrimoines naturels et culturels du territoire.

3 exemples d'actions soutenues par le programme Espace Valléen 2021-2027 :

- extension de l'itinéraire « Les Ogres à vélo » et création de l'itinéraire « Gordes à vélo », par la Communauté de communes Pays d'Apt Luberon et l'office de tourisme Destination Luberon (aides perçues de 66 366 € pour un montant du projet de 81 666 €)
- création du sentier de découverte géologique de Montfuron, par la commune de Montfuron (aides perçues de 9 760 € pour un montant du projet de 12 200 €)
- réalisation de l'étude stratégique sur le développement maîtrisé des sports de nature et activités de pleine nature dans le Parc naturel régional du Luberon, par le Parc du Luberon (aides perçues de 23 948 € pour un montant du projet de 30 000 €).



Le programme Espace valléen Luberon-Lure est soutenu par l'Union européenne, l'État, la Région et les Départements 84 et 04 à travers les programmes POIA (programme opérationnel interrégional pour le Massif alpin) et CIMA (Convention interrégionale du Massif des Alpes).

AVENIR MONTAGNE INGÉNIERIE

Bilan 2023 du plan Avenir Montagne Ingénierie

Lauréat du plan Avenir Montagne Ingénierie depuis 2022, le Parc du Luberon agit pour la promotion d'un tourisme durable. En 2022-2023, ses actions ont porté sur :

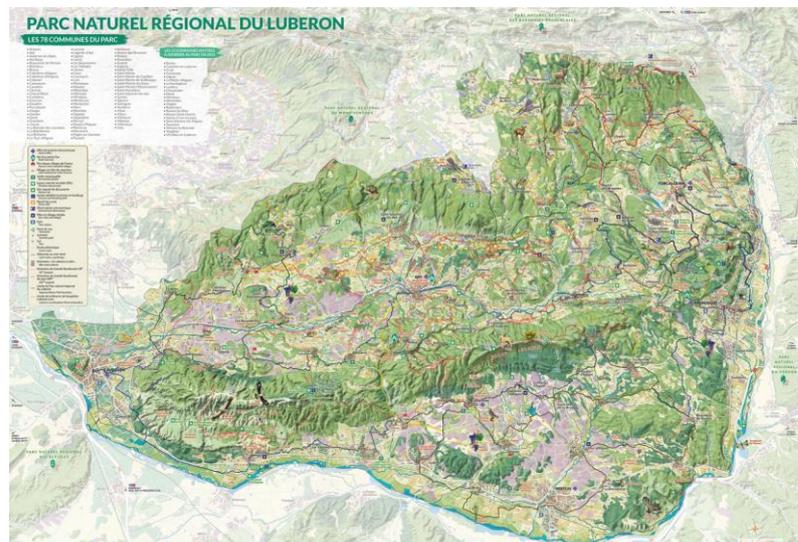
- L'anticipation des phénomènes de surfréquentation et la construction de réponses adaptées pour préserver les sites naturels et leur biodiversité sur plusieurs sites :
 - Vallon de l'Aiguebrun avec une étude de fréquentation qui aboutira à des aménagements pour l'accueil du public
 - Gorges de Régalon pour la régulation de la fréquentation pour préserver les espèces de rapaces nichant sur le site
 - montagne de Lure où le Parc du Luberon accompagne la Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure autour des conflits d'usage sur la station
- La mise en valeur touristique de la forêt par la valorisation de sentiers de randonnées.

Expérimentation sur la médiation et les conflits d'usages

Le Parc du Luberon souhaite pouvoir maîtriser les conflits d'usage et les tensions générées par les pics de fréquentation, que celle-ci soit touristique ou locale. Il a ainsi lancé une expérimentation pour tester une méthode et des outils facilitant la conciliation et la médiation lors de conflits d'usage en lien avec la fréquentation du territoire du Luberon. Un groupe de travail réunit différentes catégories d'acteurs : services de l'État, agents de collectivité, socioprofessionnels et élus. **En 2024**, les objectifs du groupe de travail seront de définir les typologies de conflits rencontrées sur le territoire pour pouvoir déterminer des outils et positionnements adéquats en vue de proposer des réponses adaptées et généralisables face aux sollicitations lors de conflits d'usage liés au tourisme.

Nouveau ! Création d'une carte de découverte des patrimoines du Parc naturel régional du Luberon

Dans le cadre de sa politique en faveur d'un tourisme durable, respectueux de l'environnement et de la nature, le Parc du Luberon réalise **en 2024** une carte illustrée de découverte des patrimoines naturels, culturels et paysagers. Destiné aux visiteurs, qu'ils soient touristes ou habitants, ce dépliant valorise les patrimoines qui font l'identité de notre territoire, tout en sensibilisant au geste juste et à l'étalement des flux touristiques dans le temps et dans l'espace. À paraître fin juin 2024.



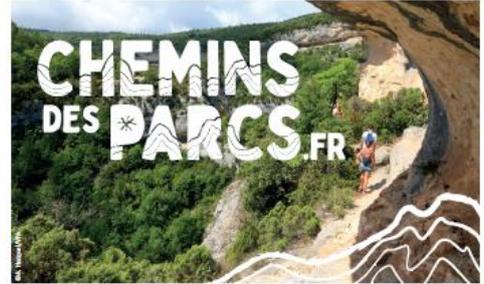
FRÉQUENTATION DES ESPACES NATURELS

Augmentation de l'offre Chemins des Parcs Luberon

www.cheminsdesparcs.fr est le portail web 100 % Parc qui permet à chacun-chacune de préparer ses balades et randonnées dans le Luberon et les 8 autres Parcs naturels régionaux de Provence Alpes-Côte d'Azur. Une fois son parcours choisi, il est possible d'éditer son livret itinéraire ou de l'embarquer dans son téléphone mobile, puis de partir en balade en toute quiétude, pour explorer – vivre – comprendre ces territoires préservés.

L'outil est ainsi fait que chaque balade raconte la vie d'ici et informe à travers des points d'intérêt remarquables sur les patrimoines naturels, culturels ou paysagers croisés en chemin.

2024 verra encore s'élargir l'offre d'itinéraires en ligne, propices à la découverte à pied, à vélo, à VTT. Avec Chemins des Parcs, peu importe la destination ; ce qui compte, c'est le chemin.
Avec le soutien de la Région Sud.

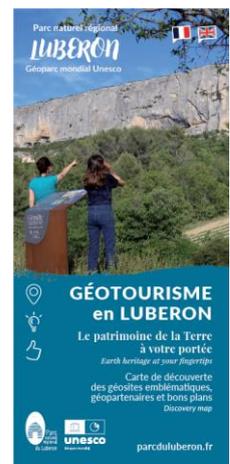


GÉOTOURISME

Le Luberon, territoire fascinant, est reconnu Géoparc mondial Unesco pour sa géologie exceptionnelle, son environnement, ses paysages, son patrimoine culturel remarquable et sa qualité de vie.

En 2024, une nouvelle édition de la carte « Géotourisme en Luberon » est réalisée ; elle valorise 57 géosites emblématiques, des géopartenaires et des bons plans. Pour mettre les patrimoines de la Terre à la portée de tout un chacun !

Les géologues du Parc contribuent également à la création d'une salle dédiée à la paléontologie au musée Marc-Deydier de Cucuron et à la création du sentier géologique de Montfuron.



Mobiliser le public pour réussir un développement durable

Objectif :

Un Parc au service de son territoire, de ses habitants et de ses communes

Pour assurer sa mission d'accueil, d'éducation et d'information, et partager son projet de territoire, le Parc naturel régional du Luberon favorise le contact avec la nature, sensibilise les habitants aux problèmes de l'environnement, incite les visiteurs à la découverte de son territoire à travers des activités éducatives, culturelles et touristiques. Pour ce faire, il met notamment en place un vaste programme d'éducation à l'environnement et au territoire pour les publics scolaires et extra-scolaires ; il participe à la vie locale en organisant des animations festives et fédératrices ; il offre une information pédagogique et ludique dans ses sites d'accueil (la Maison du Parc à Apt, La Thomassine à Manosque), et dans ses supports de communication. Zoom sur quelques actions menées en 2024...

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU TERRITOIRE

> LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA PERTE DE BIODIVERSITÉ

Coins de verdure pour la pluie dans le Luberon saison 2

Les événements climatiques répétés de ces dernières années (fortes canicules, sécheresses, pluies intenses...) ont amené les collectivités territoriales à se questionner sur leurs choix en matière d'aménagement des villes et des villages : qualité du cadre de vie, disponibilité de la ressource en eau, limitation des phénomènes de ruissellement et d'inondation...

Le Parc du Luberon et 14 communes se sont saisis de l'appel à projets "Coins de verdure pour la pluie" de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse pour désimperméabiliser et végétaliser 20 cours d'écoles dans 14 communes : Ansouis, Apt, Bonnieux, Cabrières-d'Avignon, Cadenet, Céreste, Forcalquier, Gargas, Lauris, Les Taillades, Limans, Manosque, Reillanne, Volx.

Le résultat :

- des revêtements de cours plus perméables que le bitume pour une meilleure gestion des eaux pluviales ;
- des espaces renaturés avec des plantations d'arbres, d'arbustes, de plantes couvre-sols et des sols plus naturels (copeaux de bois, prairie, rustique terre, sable) ;
- de nouveaux aménagements pour stimuler l'autonomie, la créativité et l'expérimentation des enfants (parcours sur rondins, cabanes végétalisées, jeux, etc.) ;

Dans ces « cours de demain », ce sont de véritables îlots de verdure et de fraîcheur en devenir qui ont été créés, pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs enseignants. Ce sont aussi des espaces offrant une reconnexion de l'enfant à la nature, et permettant de faire classe dehors ! Les premiers retours observent également un meilleur partage des espaces, un climat scolaire apaisé et moins d'accidents sérieux.

Pour les communes, ce projet constitue aussi une opportunité d'expérimenter à petite échelle ce qui pourrait être reproduit ailleurs dans l'espace public (parkings, places, bords de routes...).

Avec le soutien financier de l'Agence de l'eau, le Parc du Luberon accompagne **en 2024** une deuxième vague de « Coins de verdure pour la pluie en Luberon », pour la désimperméabilisation et la végétalisation de 10 nouveaux espaces : à Céreste (crèche), Manosque (écoles des Combes et Tilleuls, école internationale), Pertuis (écoles de la Burlière et Augier), Roussillon (école), Sigonce (école), Villelaure (école).

Pour ce faire, le Parc fédère et met à profit ses compétences internes sur la gestion de l'eau, l'écologie urbaine, le paysage et la pédagogie, pour accompagner les communes sur les aspects techniques et administratifs, et la mobilisation des acteurs.



ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU TERRITOIRE > TEMPS SCOLAIRE

Programme annuel d'actions éducatives 2023-2024

L'éducation à l'environnement et au territoire est l'une des politiques prioritaires du Parc du Luberon. Pour que les élèves du Luberon (re)découvrent leur territoire, le comprennent, se l'approprient et construisent leur propre pensée critique, le Parc du Luberon propose chaque année aux enseignants et aux élèves le programme annuel d'actions éducatives du Parc, un dispositif qui privilégie le contact vivant avec le terrain, les approches scientifiques ou sensibles. Il est construit en partenariat avec l'Éducation nationale et des partenaires intervenants (une quinzaine de structures spécialistes de l'éducation à l'environnement, ayant une bonne connaissance du territoire).

Pour l'année scolaire 2023-2024, ce sont 245 classes de la maternelle au lycée qui ont été retenues et sont accompagnées par le Parc (soit 81 établissements scolaires sur 43 communes), sous forme de cycles d'interventions (environ 520 demi-journées d'intervention) et de mise à disposition de ressources.

Certains axes thématiques ont été fortement demandés par les enseignants : « Cette biodiversité qui Luberonne ! », « Manger Luberon, c'est bon pour la santé »...

Avec le soutien de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'Agence de l'eau.



Forum des écodélégués le 18 avril

Depuis l'année 2021-2022, le Parc naturel régional du Luberon (dans le cadre de ses actions éducatives) et son réseau d'enseignants correspondants-Parc ont souhaité accompagner l'installation des écodélégués dans les collèges et lycées du territoire.

À l'automne 2023, les écodélégués d'une quinzaine d'établissements ont ainsi suivi une formation permettant de définir leurs rôles et missions au sein de leur établissement, et de faire émerger des idées de projets axés sur les Objectifs de développement durable*.

Le 18 avril 2024 à la Maison du Parc, le Parc du Luberon organise la deuxième édition du Forum des écodélégués des collèges et lycées du territoire. 60 élèves écodélégués se rencontrent afin d'échanger sur les projets écoresponsables qu'ils mettent en œuvre dans leur établissement : lutte contre le gaspillage alimentaire, enquête sur le devenir des déchets d'un collège, pollution numérique, lutte contre le frelon asiatique, opération d'économies d'eau, recyclage du papier du collège, mise en œuvre d'une gratterie au sein du collège, promotion du régime méditerranéen...

Établissements présents : Apt : Lycée de la Cité Scolaire, Collège Jeanne d'Arc / Cadenet : Collège Le Luberon/Michel Tamisier / Cavaillon : Collège Paul Gauthier, Collège Clovis Hugues / Forcalquier : Collège Henri Laugier / La Tour-d'Aigues : Collège Albert Camus / Manosque : Collège du Mont d'Or, Collège Saint-Charles / Sainte-Tulle : Collège Pierre Girardot.

Viens dans mon Parc !

Dans le cadre de son Plan climat « Une COP d'avance » (mesure 100), la Région Sud a sollicité ses parcs naturels régionaux afin de mettre en œuvre une éducation au territoire à destination des lycéens de l'ensemble du territoire régional : depuis cinq ans, un dispositif est ainsi proposé aux enseignants de lycée afin de découvrir sur le terrain un enjeu du territoire : biodiversité, société et risques, programme alimentaire territorial...

Pour cette année scolaire 2023-2024, 25 classes du Luberon, d'Avignon ou de Marseille, seront accueillies sur le terrain et encadrées par des intervenants du Parc.

Une action partenariale

L'ensemble de ces actions d'éducation à l'environnement et au territoire n'est rendu possible que par un travail partenarial :

- au niveau institutionnel avec l'Éducation nationale ;
- avec les acteurs du territoire, associations d'éducation à l'environnement, accompagnateurs en montagne. Ce réseau (dont les membres sont sélectionnés par marché public) intervient auprès des différents publics tout au long de l'année.

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU TERRITOIRE

> HORS TEMPS SCOLAIRE

Réseau Luberon Jeunesse

Depuis de nombreuses années, en partenariat avec la SDJES de Vaucluse, le Parc anime le Réseau Luberon Jeunesse des centres de loisirs de son territoire, dont la charte engage à promouvoir l'éducation à l'environnement et au territoire ainsi que l'échange et l'augmentation des compétences.

Les traditionnelles « Rencontres du Réseau Luberon Jeunesse » se dérouleront mercredi 29 mai 2024 à L'Isle-sur-la-Sorgue (hors Parc), sur le thème « Eau et biodiversité ». Comme chaque année, des réunions du réseau permettront de préparer collectivement cette journée festive, qui pourrait accueillir entre 200 et 300 enfants.

BAFA « Parc du Luberon » saison 2

Le Parc naturel régional du Luberon s'est engagé avec ses partenaires (Services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports 84 et 04 ; MSA Alpes-Vaucluse ; CAF ; Club Jeunes Le Transfo ; L'Université Solidaire) dans la mise en place d'une formation à un BAFA (brevet d'aptitude à la fonction d'animateur) spécifique « Parc du Luberon ».

L'objectif : former des jeunes issus du territoire en leur apportant, en plus d'une solide formation d'animateur en éducation populaire, des connaissances et des compétences ancrées dans le Luberon, pour leur permettre de devenir de véritables animateurs de terrain engagés dans le temps.

Il s'agit également de répondre à un besoin du territoire : avoir un pool d'animateurs professionnels disponibles (parce que locaux) pour les accueils collectifs de mineurs en période de vacances scolaires.

13 jeunes ont été sélectionnés pour l'édition 2024. La formation comprend un bivouac d'intégration, une journée de formation en éducation à l'environnement, une formation premiers secours, un stage et des journées d'approfondissement.

+ d'infos sur www.parcduluberon.fr/nos-actions/education-au-territoire/jeunes-hors-temps-scolaires/bafa-luberon

RELAIS DU PARC

La Lub'ambule : le Parc à la rencontre de ses habitants

La Lub'ambule est l'action phare du programme « Relais du Parc », destiné à rapprocher le Parc de ses habitants. Cet outil itinérant, conçu comme une mini-maison du Parc mobile, permet d'informer habitants et visiteurs sur les actions du Parc et de les sensibiliser à la richesse des patrimoines naturels et culturels du Luberon et à la nécessité de les préserver.

En 2024, la Lub'ambule repart en tournée !

Quelques dates où retrouver la Lub'ambule :

- Dimanche 12 mai : Florales à Cadenet
- Mercredi 22 mai après-midi : Fête de la nature à Saint-Etienne-les-Orgues
- Dimanche 26 mai : Fête de la nature aux mines de Bruoux à Gargas
- Samedi 1er juin : Journée du développement durable à La Tour-d'Aigues
- Dimanche 21 juillet : Fête votive à Villars



Projet réalisé avec le soutien du Conseil régional.

+ d'infos sur www.parcduluberon.fr/le-parc/institution/la-lubambule

MAISON DU PARC

Temps forts 2024 à la Maison du Parc

Au cœur du centre ancien d'Apt, la Maison du Parc accueille les publics dans un hôtel particulier du XVIII^e siècle. L'exposition permanente et le Musée de géologie sont une porte d'entrée incontournable pour aller à la rencontre du territoire du Luberon. Des expositions temporaires sont aussi proposées tout au long de l'année.

Maison du Parc, 60 place Jean-Jaurès à Apt, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, de 14h à 17h30 (hors jours fériés). Entrée libre.

- **Nuit des musées**

Samedi 18 mai 2024, le Musée de géologie ouvrira ses portes de 18h à 21h, avec des animations ludiques, des observations de fossiles et des explications sur l'histoire géologique, en compagnie de La Terre en tête. À faire en famille !

- **Exposition « Les demoiselles de la nuit »**

Du 20 juin au 30 août, une exposition du Groupe Chiroptères de Provence pour toute la famille, pour découvrir le monde des chauves-souris avec humour !

- **Les Olympiades culturelles et sportives du Parc**

Judi 11 juillet, pour se mettre à l'heure olympique, la Maison du Parc propose des animations à la croisée des activités sportives et culturelles : ateliers couplés danse ou gymnastique et visite guidée du musée de géologie ; atelier réparation de vélo. Sur inscription.

- **Journées européennes patrimoine**

Samedi 21 septembre 2024, la Maison du Parc sera ouverte au public et proposera des visites commentées et des activités autour des patrimoines naturels et culturels.

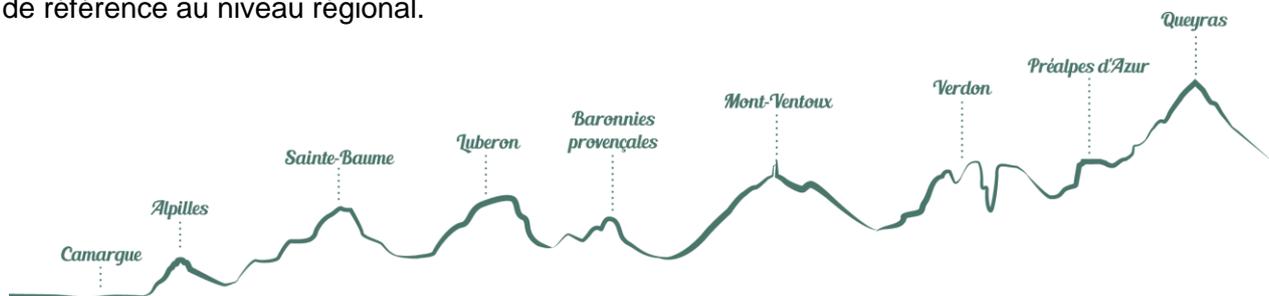
INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

« Système d'information territorial » des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le système d'information territorial (SIT) permet de centraliser et de rendre accessibles toutes les informations disponibles sur les territoires des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur (bases de données et information géographique), classées par thèmes et accessibles sur <http://geo.pnrsud.org>

La cellule SIT, regroupant 5 agents de plusieurs Parcs sous la houlette du Luberon, est mutualisée pour traiter et analyser les données des 9 Parcs : Luberon, Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Mont-Ventoux, Préalpes d'Azur, Queyras, Sainte-Baume et Verdon.

En 2024, la base de données « zones humides » des 9 PNR Sud devient la base de données de référence au niveau régional.



CONTRACTUALISATION

Contrat de Parc : un programme régional mis à la disposition des projets des communes

En 2024, les 9 Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficient à nouveau du contrat de Parc proposé par la Région Sud, qui permet à chaque Parc d'être subventionné à hauteur maximale de 80 %, sur des projets d'investissement sous maîtrise d'ouvrage Parc à hauteur de 150 000 €. Ces projets peuvent aussi émaner d'autres collectivités et structures du territoire.

C'est le choix qu'a fait le Parc du Luberon en 2024, pour permettre aux collectivités de son territoire de prétendre à cette enveloppe « Contrat de Parc » de 150 000 €.

Les projets doivent nécessairement s'inscrire dans l'un des objectifs suivants :

- Relocaliser l'économie et accueillir de nouveaux habitants en zone rurale
- Accélérer « tous azimuts » la transition énergétique (bâtiments, mobilité, activités économiques...)
- Développer et utiliser des ressources locales dans la construction
- Poursuivre la réalisation des travaux favorisant la préservation ou la restauration des espaces naturels
- Reconnecter le thème de la santé autour de principe de respect de la nature et du vivre ensemble
- Développer les circuits courts de proximité
- Préparer l'évolution du tourisme mondial en proposant immédiatement des territoires de destination touristique durable
- Aménager des sites et des itinéraires d'interprétation du patrimoine régional

Après un appel à manifestation d'intérêt auprès des communes du Parc, les projets seront sélectionnés le 15 mai.

Lancement de la nouvelle génération du LEADER Haute-Provence Luberon

LEADER permet de soutenir des actions innovantes s'inscrivant dans la stratégie du GAL Haute-Provence Luberon et sert de laboratoire d'expérimentation pour d'autres territoires ruraux. Le GAL Haute-Provence Luberon a été sélectionné pour mettre en œuvre le programme LEADER sur la période 2023-2027, pour soutenir des projets contribuant à la vitalité des zones rurales : développement économique, mobilité, alimentation locale, tourisme durable, préservation de l'environnement, services de proximité, valorisation du patrimoine et des ressources locales, transition énergétique, gestion de l'environnement, etc.

Le Parc du Luberon est co-porteur du programme LEADER, aux côtés de la Communauté de communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure.